

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Déclaration de la Délégation algérienne

Vingt-troisième session du groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

EPU de la Géorgie

10/11/2015

Monsieur le Président ;

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à la délégation de la Géorgie conduite par Son Excellence Mme Khatuna Totladze, Ministre-adjoint des Affaires Etrangères, et la remercions pour la présentation du deuxième rapport de son pays au titre du mécanisme de l'Examen périodique universel.

L'Algérie salue les efforts déployés par la Géorgie en vue d'adapter davantage son cadre juridique national relatif aux droits de l'homme aux normes universelles en la matière. La Géorgie a adopté un Plan d'action (2014-2015) et une Stratégie globale de défense des droits de l'homme (2014-2020).

Nous saluons la réforme de l'appareil judiciaire entamée depuis 2012, ainsi que les améliorations significatives introduites sur le système pénitentiaire. Nous saluons les démarches entreprises en matière du renforcement et de protection des droits des enfants, de lutte contre la traite des êtres humains ainsi que de la lutte contre les mauvais traitements.

L'Algérie souhaiterait faire les recommandations suivantes à la Géorgie :

- Prendre les mesures nécessaires pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et la violence intrafamiliale ;
- Améliorer l'accès des personnes socialement vulnérables aux services de santé.

Je vous remercie, Monsieur le Président.